

L'habitat permanent

Une forme de précarité touche entre 10.000 et 12.000 personnes en Wallonie. Il s'agit du phénomène de **l'habitat permanent** dans les campings. Faute de trouver un logement décent à loyer modéré, certaines personnes ont donc été contraintes de choisir ce type d'habitat. Il faut cependant noter que des résidents ont opté volontairement pour ce style de vie.

Soucieuse de favoriser la réinsertion de ces résidents dans un logement décent, la Wallonie a mis en place un plan d'action pluriannuel (Plan HP) basé sur une implication des communes concernées dans le cadre d'un partenariat public/associatif de tous les acteurs locaux, sur une adhésion volontaire de chacun en ce, compris les résidents permanents. Un tiers des communes wallonnes concernées par ce phénomène adhèrent actuellement au Plan Habitat Permanent.

Source : DICS 2014
(Département de la Cohésion Sociale)

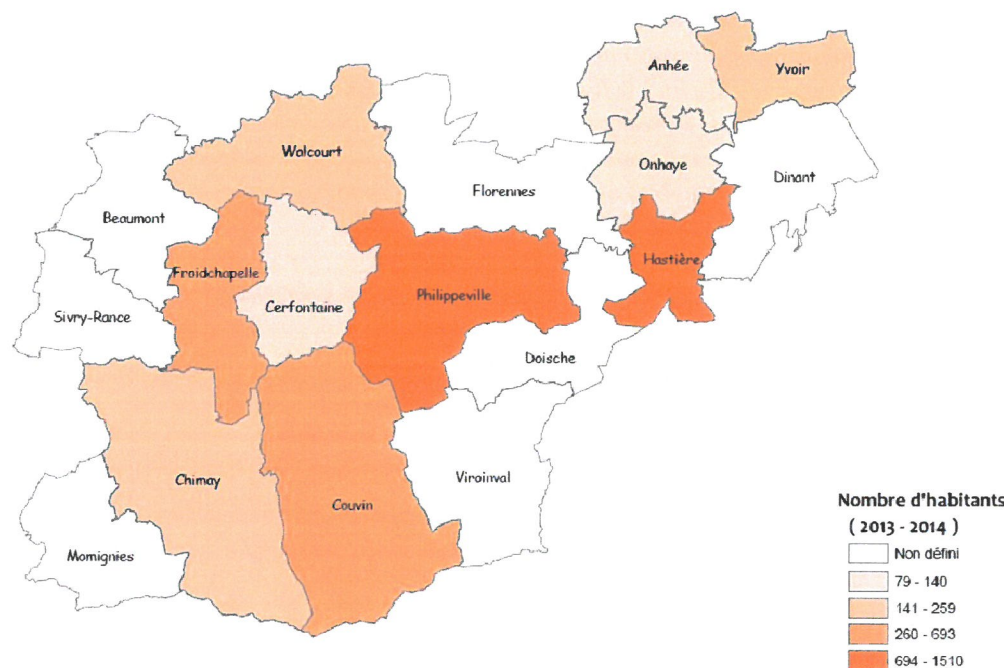
	Nombre de résidents en habitat permanent Plan HP 2014	Par rapport à la Wallonie
Wallonie	8.379	100%
Province du Hainaut	1.312	16%
Province de Namur	5.328	64%
TERRITOIRE ESEMHM	4.829	58%

16 % des résidents permanents wallons habitant une commune ayant adhéré au Plan HP se situent en Hainaut et 64 % en province de Namur.

Sur le seul territoire ESEMHM, on recense 4.829 résidents soit 58 % des personnes concernées par le Plan HP en Wallonie en 2014.



POPULATION DANS LES HABITATS PERMANENTS (Plan HP)



Adresses utiles

Centre Local de Promotion de la Santé Namur - Boulevard Cauchy, 16/8 - appartement CO3 - 5000 NAMUR
Tél.: 081 75 00 46 - www.clpsnamur.be

Centre Local de Promotion de la Santé Charleroi-Thuin - Avenue Général Michel, 1B - 6000 CHARLEROI
Tél.: 071 33 02 29 - www.clpsct.org

Cette fiche a été réalisée par la Cellule Observation de la Santé, du Social et du Logement de la Province de Namur (Rue Martine Bourtonbourt, 2 à 5000 Namur) et l'Observatoire de la Santé du Hainaut (Rue de Saint Antoine, 1 à 7021 Havré-Mons)

Informations complémentaires :

cellule.observation@province.namur.be - 081 77 68 04 • ressources.sante@hainaut.be - 065 87 96 11



PROVINCE
de NAMUR

Observation de la santé,
du social et du logement

Novembre 2015



Observatoire
de la
Santé

Cette fiche présente de manière synthétique des indicateurs-clés sur la situation socioéconomique et l'accès au logement sur une zone bien définie.

Chiffres-clés du logement

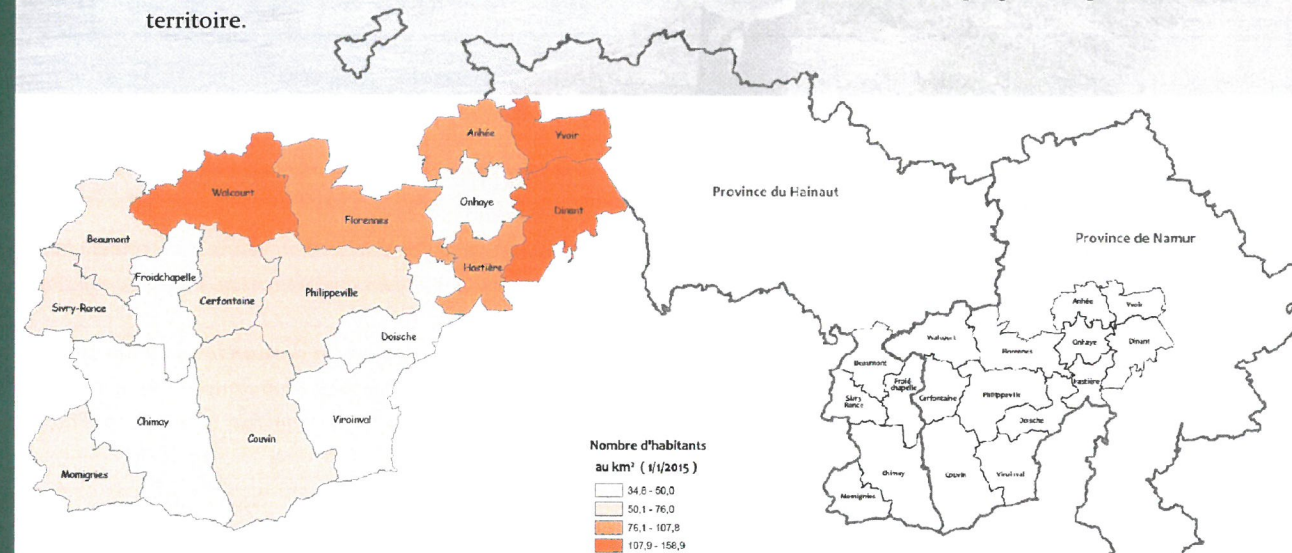
Entre Sambre et Meuse

Haute Meuse

On retiendra...

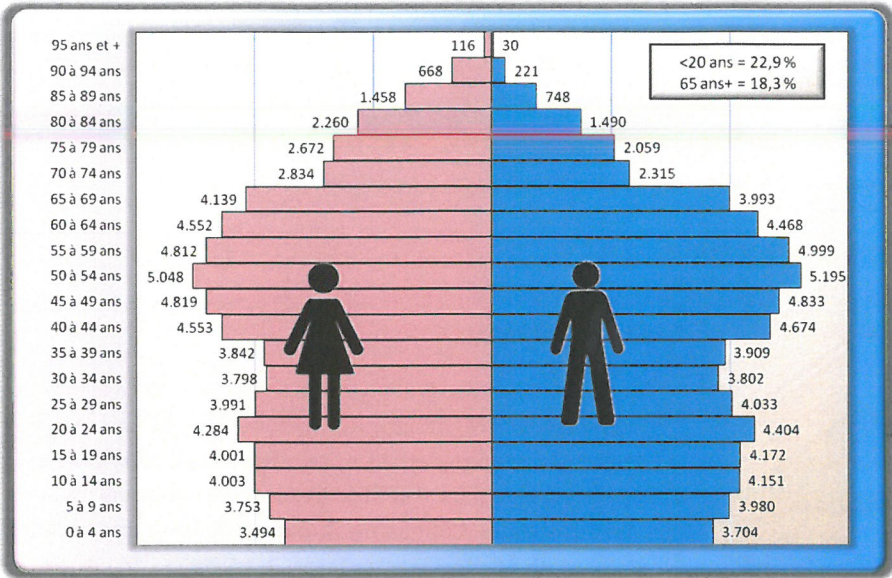
La zone étudiée de l'Entre Sambre et Meuse et de la Haute Meuse (ESEMHM) désigne un territoire de 1.788 km² comprenant 17 communes. Côté hainuyer : Beaumont, Sivry-Rance, Froidchapelle, Chimay et Momignies ; côté namurois : Walcourt, Florennes, Cerfontaine, Philippeville, Doische, Viroinval, Couvin, Anthee, Onhaye, Yvoir, Hastière et Dinant. Cette région est limitée par la Vallée de la Meuse à l'est, la Vallée de la Sambre au nord et à l'ouest, et la frontière française au sud.

- La densité de population (76 habitants au km²) y est trois fois plus faible que celle de la Wallonie (213 hab./km²).
- Le vieillissement y est plus important qu'en provinces de Namur et du Hainaut et la proportion des jeunes de moins de 20 ans plus faible.
- Le revenu moyen par habitant observé (14.692 euros) tend généralement à être plus faible dans la zone étudiée par rapport à la Wallonie (15.736 euros) et les écarts sont parfois très importants entre les communes.
- On relève moins de diplômés de l'enseignement supérieur et un taux de chômage légèrement plus élevé qu'en Wallonie.
- La part des logements sociaux par rapport à l'ensemble des logements sur la zone est deux fois plus faible qu'en Wallonie.
- Le nombre de logements non occupés y est largement supérieur à la situation wallonne (+ 48 %).
- Plus d'un logement sur cinq n'est pas équipé de chauffage central.
- Comme en Wallonie, le prix moyen d'une maison ordinaire a été multiplié par 2,3 sur le territoire en 15 ans.
- Les loyers demandés en provinces de Namur et de Hainaut pour un appartement/studio se situent autour de 560 euros soit 60 euros plus bas qu'en Wallonie.
- La part des résidents concernés par le « Plan Habitat Permanent » (chalet, camping) est importante sur le territoire.



Le nombre d'habitants au km² (76) est trois fois inférieur à celui de la Wallonie (213). On observe la densité la plus forte à Yvoir (159 hab./km²) et la plus faible à Doische (35 hab./km²).

Structure de la population par catégories d'âge et par sexe en nombres absolus



Plus de 18 % de la population de la zone étudiée (contre 17,5 % en Wallonie) est âgée de 65 ans et plus.

Les moins de 20 ans représentent, quant à eux, 23 % des habitants du territoire (23,5 % en Wallonie). On observe, comme partout en Belgique, un net vieillissement de la population.

(source : SPF Economie au 1/1/2015)

Données sociodémographiques et économiques

Socio-démographie	Belgique	Wallonie	Province du Hainaut	Province de Namur	Territoire ESEMHH	Année	Sources
Population totale	11.209.044	3.589.744	1.335.360	487.145	136.277	2015	SPF Economie
Densité de population (nombre d'habitants au km²)	367	213	353	133	76		
Indice de vieillissement (nombre d'habitants > 65 ans/<20 ans)	0,80	0,75	0,75	0,74	0,80		
% des moins de 20 ans	22,6	23,5	23,5	23,4	22,9		
% des 65 ans et plus	18,1	17,5	17,6	17,4	18,3	2013	IWEPS-UCL Gédap
Familles monoparentales (%)	10,2	13,0	14,3	10,8	11,0		
Personnes isolées (%)	14,1	14,6	15,0	14,0	14,8		
Revenu moyen par habitant (euros)	16.651	15.736	14.642	16.220	14.692	2013	SPF Finances
Pourcentage d'habitants ayant un diplôme de l'enseignement supérieur	28,0	26,4	22,2	27,4	22,6	2011	CENSUS
Taux de chômeurs complets demandeurs d'emploi indemnisés (%)	9,5	13,4	15,7	12,2	14,2	2015	ONEM
Bénéficiaires du revenu d'intégration sociale (Taux pour 1000 habitants)	15,0	21,5	24,0	19,5	19,8	2014	SPF Intégration sociale

L'indice de **vieillesse** du territoire apparaît plus élevé que les moyennes provinciales : il est de 0,80 c'est-à-dire qu'on y recense en moyenne 80 personnes de 65 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans. C'est à Hastière qu'il est le plus important (1,10) et à Yvoir, le plus faible (0,64).

La proportion de **familles monoparentales** est à l'image de la situation en province de Namur : plus faible qu'en Wallonie et en Hainaut. Les taux les plus importants se situent à Beaumont et Viroinval (environ 12 %).

La part des **personnes isolées** est supérieure à celle observée dans le Namurois mais proche de la moyenne wallonne ou hainuyère : au niveau communal, les écarts sont parfois extrêmes puisque ces personnes isolées constituent 21,5 % de la population à Hastière et moins de 12 % à Walcourt.

Le **revenu moyen** par habitant est 1000 euros plus faible qu'en Wallonie et on observe également de grandes différences entre communes du territoire : il se situe à plus de 17.000 euros à Yvoir et ne dépasse pas 13.000 euros à Momignies. Pour rappel, selon l'enquête SILC 2014 (Statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie), en Belgique, les personnes dont le revenu net disponible est en deçà de 13.023 euros par an sont à risque accru de pauvreté.

La part de la population ayant un **diplôme** de l'enseignement supérieur (22,6 %) est proche de la situation hainuyère, c'est-à-dire très inférieure à celle de la Wallonie (26,4 %) ou de la province de Namur (27,4 %) : à nouveau, les écarts entre communes se révèlent conséquents avec, pour extrêmes, un taux de 33,6 % à Yvoir contre 14 % à Hastière.

Le taux de **chômage** (14,2%) est supérieur à la moyenne wallonne (13,4%) : il atteint près de 23 % de la population à Hastière et est inférieur à la situation nationale (9,5%) dans les communes d'Anhée et Yvoir (9,4%).

Enfin, environ 20 habitants sur 1000 ont bénéficié du **revenu d'intégration sociale** sur le territoire ce qui correspond globalement à la situation en Wallonie, mais on observe de grosses différences selon les communes : 30 bénéficiaires pour 1000 habitants à Dinant contre moins de 4 à Doische.

Les chiffres du logement

Chiffres du logement	Belgique	Wallonie	Province du Hainaut	Province de Namur	Territoire ESEMHH	Année	Sources
Nombre total de logements cadastrés	5.276.843	1.648.556	616.149	221.310	68.115	2014	Cadastre
% logements avant 1931	29,8	44,5	53,4	44,8	50,7		
Nb logements sociaux 2013	sans objet	99.539	48.012	7.441	1.306	2013	Société wallonne du logement (SWL)
Nb Logements assimilés sociaux AIS	sans objet	4.374	1.640	791	157	2013	SWL
Prix moyen (euros) des locations appartements	840	590	561	569	nd*	2010	Immoweb
Prix moyen (euros) des locations maisons	1.351	1.087	750	767	nd*		
% logements non occupés (inoccupés + secondaires + non domiciliés)	14,0	12,4	11,0	13,4	18,4	2011	CENSUS
% logements classiques identifiés sans chauffage central	14,1	18,0	25,8	16,6	22,8		
Maison ordinaire Prix moyen (euros)	199.868	149.808	125.069	159.930	132.532	2014	SPF Economie
Appartements/studios Prix moyen 2014	209.516	165.058	138.678	173.119	Données incomplètes		

L'Enquête sur le Budget des Ménages réalisée en 2012 montre que près de 29 % des **dépenses** des ménages wallons sont consacrées au **logement** et 19 % rien qu'au loyer. Cette enquête ne permet malheureusement pas d'apporter d'informations au niveau du territoire ESEMHH.

En 2014, 68.115 logements ont été recensés par le cadastre sur la zone étudiée dont la moitié dataient d'**avant 1931**. Néanmoins, cette proportion ne donne pas d'indication quant à la vétusté des logements car on ne dispose pas d'informations exhaustives sur les éventuelles rénovations entreprises.

D'après la Société Wallonne du logement, 1.306 **logements sociaux** (soit 1,3 % du parc wallon) et 157 assimilés sociaux AIS étaient comptabilisés sur le territoire en 2013.

Selon une enquête réalisée par la société Immoweb en 2010, sur base des chiffres produits sur son site, le **prix moyen des locations** d'appartements en provinces de Namur et du Hainaut se situait entre 560 et 570 euros par mois soit environ 300 euros de moins qu'au niveau national et 60 euros de moins qu'en Wallonie. Au niveau local, les données rapportées sont insuffisantes pour évaluer les loyers demandés. Quant à la **location d'une maison ordinaire**, les écarts avec les prix du marché belge sont encore plus conséquents : 1.351 euros en Belgique contre environ 760 euros dans les provinces concernées.

Le **CENSUS** (recensement administratif) réalisé en 2011 enregistre plus de 18 % des logements situés sur le territoire étudié comme non occupés (c'est-à-dire : inoccupés, à usage secondaire, parfois chambres d'étudiants) : cela concerne même 43 % des logements à Hastière, 35 % à Froidchapelle et 30 % à Viroinval.

Comme l'indique le graphique ci-dessous, le **prix de vente des maisons** s'est quant à lui envolé passant en moyenne de 56.733 euros en 2000 à 132.532 euros en 2014 soit près de 2,3 fois plus.

